

Dossier d'inscription

Année 2025-2026



Identité du pratiquant :

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Date de naissance : / /

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

J'accepte de recevoir les informations par mail ou SMS (factures, stages, évènements...) :

OUI - NON

Identité du responsable légal pour les mineurs :

Qualité : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : / /

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Numéro de licence FFE (pour les personnes venant d'un autre centre équestre) : _____

Nom du médecin traitant : _____

Téléphone du cabinet médical : _____

Adresse du cabinet médical : _____

Personne(s) à contacter en cas d'urgence : _____

Téléphone(s) : _____

Adresse : _____

L'assurance FFE pour les cavaliers est obligatoire :

Mineurs : 29 euros

Adultes : 40 euros

Problèmes médicaux particuliers :

L'enfant présente-t-il un problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales, des précautions à prendre et des éventuels soins à apporter ?

OUI - NON et si oui lesquels : _____

Engagement des parents :

Je soussigné(e) _____

- M'engage à transmettre au centre équestre les éventuels changements d'adresse, de coordonnées téléphoniques concernant les parents et les personnes à contacter.
- M'engage à régler l'intégralité des frais dus au titre du centre équestre.
- Je déclare avoir le plein exercice de ; l'autorité parentale et autoriser le moniteur à prendre toutes les dispositions utiles en cas d'urgence en vue de la mise en œuvre pour mon enfant des traitements médicaux et chirurgicaux qui pourraient s'imposer.

J'autorise – Je n'autorise pas le club à reproduire et à diffuser les photographies et/ou vidéos réalisées par le club de ma personne ou de celle de mon enfant pour les usages exclusifs suivants : supports vidéos, illustrations de documents d'information, des illustrations du site internet, des insertions dans les pages fb ou instagram, ainsi que la presse locale. Les éventuels commentaires associés ne porteront pas atteinte à ma réputation ou à ma vie privée, ou à celle de mon enfant.

Fait à FABREGUES, le _____

Signature du cavalier majeur ou du responsable légal :

Règlement intérieur du Centre Equestre Saint Baudile Equitation

Exemplaire Centre Equestre

- 1- Le port de la bombe est obligatoire, le gilet air bag ou de protection dorsale est fortement recommandé
- 2- Tous les cavaliers doivent respecter et écouter leur enseignant
- 3- Une tenue correcte et adaptée est demandée (pas de brassière ou de haut très court pour monter à cheval ou à poney).
- 4- Tous matériels utilisés doivent être correctement rangés dans la sellerie : tapis, selle, filet nettoyé et brosses rangées. Ne pas laisser le licol de votre monture devant son paddock.
- 5- Les crottins de votre cheval ou poney doivent être ramassés aux barres d'attache : une brouette avec pelle et râteau sont mis à disposition.
- 6- Il est interdit de changer les étrivières, étriers, sangles ou croupières sur les selles du club.
- 7- Ne pas crier ou courir autour des chevaux et poneys et autour des carrières et espaces de travail des chevaux.
- 8- Ne pas donner de la paille ou foin aux chevaux et poneys quand ils sont aux barres d'attache. Pour toutes gourmandises (bonbons, carottes pains dur, etc...) pensez à demander l'accord de votre enseignant avant de leur donner.
- 9- Pour les cavaliers qui s'amuse avec le matériel d'obstacles dans les espaces de travail des chevaux, merci de le ranger après utilisation (carrières, cross, arènes avec barres, chandeliers, plots, cravaches...).
- 10- Les cavaliers sont sous la responsabilité du centre équestre le temps de préparation du cheval, le temps des cours et stages. Le reste du temps il est sous la responsabilité de leurs parents. En cas d'accident, le centre équestre ne pourra être tenu comme responsable.
- 11- Les cours sont maintenus pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver et Pâques) donc de septembre à fin juin. Les mois de juillet et août sont consacrés aux stages.
- 12- Attention à ne rien jeter dans les toilettes : Tampons, lingettes, serviettes hygiéniques, sopalin, etc...). Une poubelle est à votre disposition juste à côté.
- 13- Les parents ne doivent pas intervenir pendant les cours de leurs enfants, sauf à la demande de l'enseignant.
- 14- Les cavaliers ne peuvent pas rentrer dans les carrières pendant les cours de leurs copains/copines : il faut photographier ou filmer depuis l'extérieur de la carrière.
- 15- Les cavaliers doivent arriver 20 minutes minimum avant l'heure de début des cours. Si leur monture est déjà en cours, ils doivent aider leurs camarades à préparer leur monture.
- 16- Les chiens sont tolérés si et seulement s'ils sont gentils et tenus en laisse. Attention à bien ramasser leurs excréments.
- 17- Les véhicules doivent rouler au pas et se garer sur le parking.
- 18- Le centre équestre ne répond pas des pertes des affaires des cavaliers.
- 19- Dans le club house une table est mise à disposition pour manger ou goûter. Merci de veiller à bien jeter ses papiers et de laisser la table et le micro-onde propres. Des lingettes ou spray sont à votre disposition dans l'armoire jaune.
- 20- Les cours doivent être annulés au minimum 48 h à l'avance afin de pouvoir le récupérer, sauf en cas de maladie où il faudra un certificat.
- 21- Par temps de pluie, des cours de théorie sont mise en place (des fiches techniques adaptées avec des exercices à faire seront distribués). Ces cours resteront aux heures habituelles et ne pourront pas être rattrapés sauf en cas de grosse alerte météo ou bien pour les cours de Baby poney (de 2 à 4 ans).

22- Pour toutes informations émanant du centre équestre, nous vous les enverrons par SMS.
Pensez à vous abonner à la page facebook et instagram ou allez sur le site internet : les informations sont diffusées dessus.

Fait à FABREGUES, le _____

Signature du cavalier majeur ou du responsable légal :

Règlement intérieur du Centre Equestre Saint Baudile Equitation

Exemplaire Cavalier

- 1- Le port de la bombe est obligatoire, le gilet air bag ou de protection dorsale est fortement recommandé
- 2- Tous les cavaliers doivent respecter et écouter leur enseignant
- 3- Une tenue correcte et adaptée est demandée (pas de brassière ou de haut très court pour monter à cheval ou à poney).
- 4- Tous matériels utilisés doivent être correctement rangés dans la sellerie : tapis, selle, filet nettoyé et brosses rangées. Ne pas laisser le licol de votre monture devant son paddock.
- 5- Les crottins de votre cheval ou poney doivent être ramassés aux barres d'attache : une brouette avec pelle et râteau sont mis à disposition.
- 6- Il est interdit de changer les étrivières, étriers, sangles ou croupières sur les selles du club.
- 7- Ne pas crier ou courir autour des chevaux et poneys et autour des carrières et espaces de travail des chevaux.
- 8- Ne pas donner de la paille ou foin aux chevaux et poneys quand ils sont aux barres d'attache. Pour toutes gourmandises (bonbons, carottes pains dur, etc...) pensez à demander l'accord de votre enseignant avant de leur donner.
- 9- Pour les cavaliers qui s'amuse avec le matériel d'obstacles dans les espaces de travail des chevaux, merci de le ranger après utilisation (carrières, cross, arènes avec barres, chandeliers, plots, cravaches...).
- 10- Les cavaliers sont sous la responsabilité du centre équestre le temps de préparation du cheval, le temps des cours et stages. Le reste du temps il est sous la responsabilité de leurs parents. En cas d'accident, le centre équestre ne pourra être tenu comme responsable.
- 11- Les cours sont maintenus pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver et Pâques) donc de septembre à fin juin. Les mois de juillet et août sont consacrés aux stages.
- 12- Attention à ne rien jeter dans les toilettes : Tampons, lingettes, serviettes hygiéniques, sopalin, etc...). Une poubelle est à votre disposition juste à côté.
- 13- Les parents ne doivent pas intervenir pendant les cours de leurs enfants, sauf à la demande de l'enseignant.
- 14- Les cavaliers ne peuvent pas rentrer dans les carrières pendant les cours de leurs copains/copines : il faut photographier ou filmer depuis l'extérieur de la carrière.
- 15- Les cavaliers doivent arriver 20 minutes minimum avant l'heure de début des cours. Si leur monture est déjà en cours, ils doivent aider leurs camarades à préparer leur monture.
- 16- Les chiens sont tolérés si et seulement s'ils sont gentils et tenus en laisse. Attention à bien ramasser leurs excréments.
- 17- Les véhicules doivent rouler au pas et se garer sur le parking.
- 18- Le centre équestre ne répond pas des pertes des affaires des cavaliers.
- 19- Dans le club house une table est mise à disposition pour manger ou goûter. Merci de veiller à bien jeter ses papiers et de laisser la table et le micro-onde propres. Des lingettes ou spray sont à votre disposition dans l'armoire jaune.
- 20- Les cours doivent être annulés au minimum 48 h à l'avance afin de pouvoir le récupérer, sauf en cas de maladie où il faudra un certificat médical.
- 21- Par temps de pluie, des cours de théorie sont mise en place (des fiches techniques adaptées avec des exercices à faire seront distribués). Ces cours resteront aux heures habituelles et ne

pourront pas être rattrapés sauf en cas de grosse alerte météo ou bien pour les cours de Baby poney (de 2 à 4 ans).

22- Pour toutes informations émanant du centre équestre, nous vous les enverrons par SMS. Pensez à vous abonner à la page facebook et instagram ou allez sur le site internet : les informations sont diffusées dessus.

Mémo Saint Baudile équitation :

Coralie : 06.16.83.77.00

Site internet : saint.baudile-equitation.com

Fb : Saint Baudile équitation

Instagram : Saint Baudile Equitation

Vos jours et horaires de cours :



Venez rejoindre l'ambiance familiale de St Baudile